



Délégués du personnel

"LA BOITE NOIRE DU CRASH ÉDITORIAL"

Jeudi 5 février. Près d'un mois après l'attaque contre Charlie Hebdo et le crash éditorial du 12/13 national du 7 janvier, le directeur délégué à l'information, Pascal Golomer, est cette fois venu s'expliquer devant les délégués du personnel.

Au-delà du déroulé des événements, difficilement discutable par la direction, c'est bien autour de la hiérarchie de l'information que le débat a eu lieu.

Et une phrase, par deux fois prononcée, résume le scandale éditorial. "*À aucun moment la décision de changer le conducteur n'a été prise*" !! Entre vérification du bilan (une dépêche annonce 10 morts avant le début du journal), quelques errements techniques (impossibilité de faire des inserts téléphone dans un délai raisonnable), la rédaction en chef de l'édition n'a donc pas pensé à l'essentiel à cet instant précis. Elle n'a pas modifié ses titres, établis plus de 3 heures avant les faits, plus de 4 heures avant la prise d'antenne. Pour rappel, ce jour-là le premier titre du 12/13 était consacré aux soldes...

Alors au delà de la sanction qui touche uniquement celui qui est aujourd'hui adjoint du service société-culture de la rédaction nationale de France 3, que peut-on déduire de ce que la direction appelle son enquête interne ?

Qui a été interrogé, qui a mené les investigations ? Une direction juge et partie qui pendant les débats, tout en répondant à toutes les questions, n'avait qu'un objectif : nous dire qu'ils avaient eux aussi honte de ce journal, qu'ils avaient eux aussi toujours du mal à comprendre ce qui a causé ce crash. La belle affaire.

Alors comment y remédier ? Organiser des stages de hiérarchie de l'information pour nos cadres et nos présentateurs ? Obliger ceux qui nous dirigent à apprendre la charte d'éthique des journalistes par cœur ?

Les élus SNJ et les autres sont sortis, malgré tout, satisfaits de ces échanges avec Pascal Golomer. Il s'est prêté (souvent avec difficulté) à cet exercice, et au bout du chemin, les responsabilités des membres de la direction de la rédaction sont clairement établies. Mais là s'arrête le débat. Regrets, remords, peu importe. Ce journal restera une tâche indélébile sur leurs CV, mais aussi dans notre mémoire. Pourtant, s'il paraît évident que l'ancien rédacteur en chef du 12/13 est l'un des responsables du crash, il ne peut à ce jour être le seul à en assumer les conséquences.

Paris, ce 11 février 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv